



Des étudiants jobistes en criminologie ou en droit pour le Conseil central de surveillance pénitentiaire (h/f/x)

Le Conseil central de surveillance pénitentiaire (ci-après: CCSP) organise une sélection pour **des étudiants jobistes criminologie ou en droit en juillet et août**. Nous recherchons 2 étudiants pour une période d'un mois chacun.

Employeur

Le CCSP est une institution collatérale, indépendante et impartiale dépendant du Parlement qui veille au respect des droits fondamentaux et de la dignité des personnes détenues. Pour plus d'informations: www.ccsp.belgium.be.

Le CCSP est composé de 12 membres nommés par la Chambre des représentants. 4 d'entre eux exercent leurs fonctions à temps plein au sein du bureau du CCSP et y assurent la gestion quotidienne.

Le CCSP coordonne plus de 500 mandataires siégeant dans les 33 commissions de surveillance. Une commission des plaintes est formée au sein de chacune de ces commissions à partir du 1^{er} octobre 2020. Toutes les personnes détenues auront ainsi la possibilité d'introduire une plainte auprès de la commission des plaintes contre une décision prise à leur égard par ou au nom du directeur de l'établissement pénitentiaire.

Profil

- Vous venez de terminer votre 3ème bachelier ou vous êtes actuellement en master criminologie ou droit
- Vous avez une connaissance de base du droit pénitentiaire/du droit pénal
- Vous avez un intérêt dans le système pénitentiaire et le droit de plainte
- Vous avez des compétences numériques nécessaires (la connaissance d'Excel est indispensable !)
- Vous êtes capable de comprendre et de résumer des textes juridiques sans difficulté
- Vous avez de bonnes compétences rédactionnelles
- Vous avez une connaissance passive du Néerlandais
- Vous êtes capable de travailler de manière indépendante

- Vous apprenez rapidement, travaillez méthodiquement et consciencieusement.

Tâches

Depuis le 1er octobre 2020, les personnes emprisonnées peuvent déposer une plainte auprès de la commission des plaintes au sujet d'une décision les concernant qui a été prise par ou au nom du directeur de la prison. Entre-temps, toutes les commissions des plaintes ont pris ensemble plus de 1600 décisions. Les job étudiants seront engagés pour passer en revue ces décisions et en faire l'inventaire. Cela constituera la base d'une recherche plus approfondie sur la jurisprudence des commissions des plaintes.

Offre

- Un job d'étudiant rémunéré avec un salaire attractif de 1774,45 brut pour un mois
- Possibilité de travailler à domicile
- Expérience professionnelle pertinente dans une organisation para-parlementaire
- Un job d'étudiant dans le centre de Bruxelles, facilement accessible par les transports en commun

Intéressé ?

Envoyez-nous le formulaire rempli par e-mail **avant le 20 juin** à vacature@ctrq.belgium.be **avec la référence 2022-ETU-1**